

---

**Mairie de St Genix sur Guiers**  
**Commission finances et affaires générales**

---

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>date réunion</b>       | <b>17 mars 2016</b>   |
| <b>organisée par</b>      | <b>Jean-Claude PARAVY, adjoint finances et affaires générales</b>   |
| <b>participants</b>       | Joël PRIMARD<br>Daniel POLAUD<br>Catherine FAURE-LOMBARD<br>Jean-Marie KREBS<br>Marie-France PICARD<br>Christine PASCAL<br>Michel BAVUZ<br>Jean-Claude PARAVY<br><i>Également présents :</i><br>Gilles MAURAS, Secrétaire général<br>Pascale LACORTE<br><i>Excusé :</i><br>- Romain BAVUZ |
| <b>liste de diffusion</b> | <b>Les participants et membres de la Commission</b>   |
| <b>prochaine réunion</b>  | <b>À déterminer</b>   |

---

|           |                    |
|-----------|--------------------|
| REDACTEUR | Jean-Claude PARAVY |
|-----------|--------------------|

L'ordre du jour de cette réunion de la Commission est le « débat d'orientation budgétaire (DOB) 2016 », afin d'arrêter les principes retenus pour la présentation du budget initial 2016 au Conseil municipal.

La receveuse municipale, Mme Dreclerc, est excusée, mais nous avons pu avoir une réunion de travail avec elle lundi pour préparer cette commission. Romain Bavuz a adressé un courriel d'excuse dont le contenu est communiqué à la Commission en cours de discussion.

**Le budget annexe de la Centrale électrique** est d'abord examiné : l'exercice 2015 se clôt comme d'habitude par un excédent à la fois de la section d'exploitation et de la section d'investissement. Le cumul des excédents de la section d'investissement a pu être largement résorbé cette année avec le financement des travaux de réfection du mur de soutènement du bâtiment de la Centrale, suite à son effondrement. Cet excédent va progressivement se reconstituer : les pistes de son utilisation pour l'avenir sont évoquées, dans le cadre des contraintes d'un service industriel et commercial. En attendant, le budget 2016 est proposé en reconduction.

**Le budget général** est ensuite examiné, à partir d'une présentation synthétique projetée sur écran et du détail des écritures proposées, distribué en séance.

Un rappel de l'exécution 2015 est d'abord fait, à partir des tableaux déjà présentés en Conseil municipal en février : excédent de fonctionnement et déficit d'investissement se soldent par un excédent disponible de 443 150,06 €, résultat à la fois du calibrage de l'emprunt 2015 à 500 k€ et de l'avance obtenue sur le FCTVA (à déduire en 2016).

Les propositions pour le budget initial 2016 sont ensuite présentées :

**- Section de fonctionnement :**

Des **dépenses** en général en reconduction, avec quelques différences signalées :

- un certain nombre de changements d'imputation (à la demande de la Trésorerie),
- quelques recalages d'enveloppes sur les dépenses constatées (augmentation des contrats de maintenance, diminution des dépenses d'énergie...)
- l'effet du contrat du chargé de mission pour le PCS sur les dépenses de personnels non titulaires suite et sans doute fin des régularisations des transferts de compétence à la CC Val Guiers (mises à disposition croisées, soldes de facturations antérieures...)
- quelques dépenses d'entretien ponctuelles (nettoyage sièges cinéma...)
- (ces derniers points ont un effet en 2016 en principe non reconductible)

Au global, le niveau des dépenses proposé à ce stade est légèrement inférieur à celui prévu au BI 2015.

Les **recettes** sont encore en partie des estimations : les dotations Etat (notamment la DGF) ne sont pas connues à ce jour (la baisse de dotation devrait approcher les 40 k€), l'évolution du FPIC (-12 k€) et les éléments fiscaux ont été reçus tout récemment. Globalement, les recettes prévues à ce jour diminuent sous l'effet des baisses de dotation, même atténuées par l'évolution des ressources propres.

### - Section d'investissement :

Outre les enveloppes nécessaires aux emprunts et l'évaluation des travaux en régie, l'essentiel est discuté à partir du tableau des opérations regroupant pour l'instant tout ce qui est chiffré. Ce chiffrage brut des dépenses fait apparaître un besoin de financement de 528 223 € après report de l'excédent de fonctionnement.

La liste des opérations programmables est examinée en détail :

les restes à réaliser représentent un volume incontournable de près de 280 k€

un effort ponctuel pour la remise à niveau des matériels (notamment sécurité du parc de véhicule) est proposé suite notamment aux constatations du document unique,

le dossier de l'accessibilité du cinéma, subventionné mais coûteux (ascenseur), est à peaufiner cette année pour une réalisation reportée sur l'exercice 2017,

le plus gros dossier actuel est l'aménagement du terrain de football en synthétique : il manque encore des subventions attendues, l'objectif étant de ramener si possible l'emprunt nécessaire à 400 k€,

le programme de voirie sera ajusté à ce qu'il est possible d'autofinancer : en-dessous du plafond de 120 k€ prévu au marché triennal,

l'équipement numérique des écoles n'est pas chiffré à ce jour : il conviendra d'examiner en cours d'année si un tel programme peut être engagé en 2016.

Globalement, il est proposé de calibrer l'investissement courant à ce qui peut être autofinancé compte tenu de l'effort produit pour contenir les dépenses de fonctionnement et maintenir un excédent, malgré les baisses de dotations. Le recours à l'emprunt serait réservé aux équipements majeurs comme le terrain synthétique et le futur gymnase (voir ci-après).

Dans le cadre de la discussion sur les équilibres présents et futurs, sont proposés à la Commission un certain nombre de choix d'orientation :

**1/ le niveau de fiscalité** : après la baisse en 2014 des taux communaux de 10 % et leur stabilisation en 2015, les bases notifiées pour 2016 sont examinées : elles font apparaître une certaine progression naturelle pour les principales taxes directes (TH et TFB). Compte tenu de cette évolution et malgré les baisses de dotations à compenser, il est proposé de maintenir strictement les taux des taxes directes locales en 2016, qui resteront très inférieurs aux moyennes nationales et départementales ; l'évolution du produit ne variera donc qu'en fonction de l'évolution des bases. Cette proposition, retenue par la commission, a en outre le mérite d'être compatible avec les perspectives de commune nouvelle : il apparaît opportun de ne pas alourdir la fiscalité à la veille d'une fusion possible, en espérant que les autres communes feront de même.

**2/ le niveau d'endettement** : l'évolution de l'endettement pluriannuel montre une nette baisse des annuités « historiques » en 2014 et 2015, puis à nouveau en 2017 puis 2020 à 2022. L'emprunt 2015 a légèrement relevé la courbe des annuités sans en modifier sensiblement le profil. Une simulation d'évolution des annuités est présentée sur la base d'une hypothèse de base plutôt volontariste : un emprunt de 400 k€ en 2016 pour financer le solde du terrain synthétique et un emprunt de 600 k€ en 2017 pour financer le projet de gymnase. Ces hypothèses minimales supposent un haut niveau de subvention des partenaires, notamment le Conseil départemental pour le gymnase. La courbe montre un relèvement des annuités proche de la moyenne de la strate entre 2016 et 2019, puis qui s'abaisse, la courbe restant tout le temps nettement inférieure à la situation antérieure à 2015. Un tel niveau d'endettement apparaît soutenable, mais devra être affiné en fonction de l'évolution des coûts et des concours, notamment pour le gymnase.

En conclusion, la mise au point définitive du projet de budget sera effectuée sur la base des orientations retenues, des notifications encore attendues et des conclusions de la prochaine réunion avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le gymnase.

Le vote de ce budget initial par le Conseil municipal, prévu le mercredi 23 mars, est repoussé au 31 mars 2016, pour permettre notamment d'intégrer les notifications attendues d'ici la fin du mois.